



Tourisme & Handicaps



**AFNOR**

## **ACCORD Label Tourisme & Handicap Exigences**

Ce document représente le consensus obtenu par un groupe d'acteurs individuels ou collectifs, définis et identifiés dans ce document qui, présenté, rédigé et mis au point à l'initiative d'AFNOR, constitue une œuvre collective au sens du Code.

Ce document, destiné aux porteurs de projet, maîtres d'œuvre etc... , décrit les exigences relatives aux équipements et services que doivent mettre en œuvre les professionnels désireux de se voir attribuer le label : gestionnaires de sites touristiques (musée, salles d'exposition, monuments...), de sites naturels (jardins, parcs...), prestataires de loisirs (spectacles, parcs à thème, sports...), restaurants, hôtels et autres types d'hébergement, Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, zone de baignade, itinéraires de promenade et de randonnée...

Au travers des diverses prestations que les personnes en situation de handicap s'attendent à bénéficier, ce document propose, pour les sites, des objectifs concrets à atteindre par type de déficience.

### **BON DE COMMANDE**

NOM/ SOCIETE : .....

Adresse : .....

Tel : .....Télécopie : .....

Nombre d'exemplaire(s) : 35, 00 Euros X ..... = ..... Euros

Frais d'expédition : 2.11 Euros X ..... = ..... Euros

Chèque à l'ordre de l'Association Tourisme et Handicaps : Montant total : ..... Euros

**Association Tourisme & Handicaps**

43 rue Marx Dormoy 75018 Paris

Tél. : 01 44 11 10 41 - Fax : 01 45 55 99 60

Mail : [tourisme.handicaps@club-internet.fr](mailto:tourisme.handicaps@club-internet.fr) – [www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org)